



COVID-19

Parce que nous avons tous besoin d'une pause dans notre quotidien en toute sécurité, nous nous engageons à mettre en place des dispositions face au virus ! Nous nous devons de respecter les règles sanitaires mises en vigueur, que ce soit notre équipe ou vous, afin que vous puissiez passer des vacances dans les meilleures conditions !

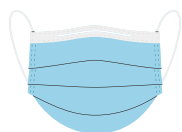
Nos objectifs

➤ Protéger notre clientèle et notre personnel

➤ Eviter toute propagation du virus



Respectons les gestes barrières



Le port du masque est obligatoire dans tous les lieux de rassemblements : à l'accueil, sous la tente d'animation, dans les sanitaires et pendant les animations !



Du **gel hydroalcoolique** est à votre disposition dans les sanitaires et à l'accueil



Gardons nos distances !



Lavez-vous les mains régulièrement

Nos conseils pour prévenir toute contamination

Avant votre arrivée

- Préparer votre enregistrement (préparer vos moyens de paiement, les pass sanitaires des participants,...)
- **Nous vous conseillons d'apporter vos propres couettes et oreillers pour les séjours en locations**
- Vous pouvez arriver dès 14h en juillet et août pour vous enregistrer. Vous pourrez profiter des services du camping avant votre remise des clés à partir de 16h.
- **N'oubliez pas votre masque**



Pendant votre séjour

- Respectez les gestes barrières
- Aérer votre location 1 à 2 fois par jour
- Dès l'apparition de symptômes, isolez-vous et faites vous tester

A votre départ

- Aérer votre location
- Prenez rendez-vous pour votre état des lieux (de 8h à 10h les jours de grand départ et de 9h à 10h les autres jours)

Pour la sécurité de tous :

- Nous désinfectons les locations après chaque départ
- Les sanitaires sont nettoyés et désinfectés régulièrement
- Nous avons mis en place une vitre de protection au bureau d'accueil
- L'accueil est régulièrement aéré voir continuellement aéré en haute saison

En cas d'annulation

- En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement (à laquelle est assimilée une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client relève de cette catégorie de public) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au prestataire, les sommes versées d'avance par le Client feront l'objet d'un remboursement ou d'un bon à valoir.
- Si vous avez la COVID 19 aux dates d'ouvertures du camping, ou un des participants au séjour aux dates de vos vacances alors aucun remboursement ne sera effectué. Nous vous conseillons de souscrire à l'assurance annulation et interruption de séjour extension COVID de l'assureur Campez Couvert, Gritchen Affinity Tolèdes et Associés, dont les conditions sont visibles sur le site www.camping-le-lidon.com.
Il appartient au client de souscrire cette assurance dès la réservation du séjour.

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Pour toutes les personnes de plus de 12 ans

Toute l'équipe du Lidon s'engage à respecter ses dispositions, en les respectant aussi de votre côté, vous participerez au bon déroulement de votre séjour dans les meilleurs conditions sanitaires possibles.

